



**PRÉFET  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>DESTINATAIRES</b>		
Mairies du département	Service Départemental d'Incendie et de Secours	Groupement de Gendarmerie
Direction Départementale de la Sécurité Publique	Service d'Aide Médicale d'Urgence	Direction Départementale des Territoires
Agence Régionale de Santé et (Délégation territoriale)	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale	Direction Départementale de la Protection des Populations
Direction Départementale de la Cohésion Sociale	Délégation Militaire Départementale	Conseil Départemental
Conseil régional	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Réseau de Transport d'Electricité	Electricité Réseau Distribution France	Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers
Orange	Office National des Forêts (Direction territoriale)	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Service départemental)
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Chambre d'Agriculture
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité territoriale)	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Unité territoriale)
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Direction Régionale des Finances Publiques
Rectorat	Université d'Orléans	COFIROUTE
Autoroutes Paris – Rhin – Rhône	KEOLIS Orléans	KEOLIS Montargis
Centre Nucléaire de Production d'Electricité Dampierre-en-Burly	Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires	Météo France (Bourges)
Lig'Air	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Commissariat général au Développement durable (MEDDE)
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran	Direction Régionale des Douanes	Tribunal administratif
Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien	Associations agréées de sécurité civile	Association des maires du Loiret
Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers	Service de Presse et de Communication (préfecture)	Standard (préfecture)

ORLÉANS, le 24 mars 2022

**MESSAGE URGENT – POLLUTION PARTICULES EN SUSPENSION  
SEUIL d'INFORMATION ET RECOMMANDATION AU PM10**

Lig'Air, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre, vient d'informer la préfecture du dépassement du seuil d'information et de recommandation, fixé à 50 µg/m<sup>3</sup> sur 24 heures, **pour la journée du 24 mars 2022.**

## Situation :

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation en Particules en suspension PM10 (> 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne journalière) est prévu pour aujourd'hui, jeudi 24 mars 2022 sur le département du Loiret. Ce dépassement s'accroîtra demain et concernera les départements du Cher, de l'Eure-et-Loire, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.

De fortes concentrations en particules sont aussi attendues sur d'autres régions de l'hexagone. Elles résultent en partie des déplacements de masses d'air chargées en particules provenant du Nord-Est de l'Europe auxquelles vont s'ajouter des émissions locales.

Les conditions météorologiques actuelles sont propices à une augmentation des concentrations en particules en suspension PM10 dans les basses couches de l'atmosphère. Ces conditions devraient perdurer plusieurs jours.

**La procédure d'information et de recommandation est déclenchée pour l'ensemble du département et sera maintenue jusqu'à sa levée ou un passage au niveau "alerte" par la préfecture.**

Je vous invite à vous reporter aux fiches jointes relatives aux recommandations générales et sanitaires.

Les mairies sont invitées à diffuser largement cette information auprès des populations. Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en oeuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Enfin, suivez la situation de la qualité de l'air et son évolution en consultant le site internet <http://www.ligair.fr/>

**Pour la Préfète  
Le Chef du Bureau de la Protection  
et de la Défense Civiles**

Signé

**Arnaud BOULAY**